



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le
mercredi 3 septembre 2025 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Laurent Desbois, Maire de l'arrondissement
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourassa
Mme Caroline Braun, Conseillère du district Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Cheffe de division - Soutien administratif
M. Jean-François Meloche, Directeur d'arrondissement
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice d'arrondissement adjointe - Qualité de vie
Mme Sonia Vibert, Directrice d'arrondissement adjointe Gestion du territoire, du patrimoine et bureau de projets
M. Stéphane Rodrigue, Commandant - Poste de quartier 26
Mme Sherline Elien, Secrétaire recherchiste

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19h03.

Il présente les membres du conseil et de l'administration et fait un survol des activités et des événements tenus dans l'arrondissement.

10.02 - Mot du Maire et des élues

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

Le mot du maire et des élues débute à 19h05 et se termine à 19h15.

CA25 16 0220

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 3 septembre 2025, à 19 h

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 3 septembre 2025, à 19 h tel que proposé, en modifiant les heures de l'interdiction de stationnement apparaissant dans le sommaire décisionnel du point 40.05 de 12 H à 22 H le 15 septembre par 7 H à 22 H le 15 septembre et en ajoutant l'interdiction de stationnement à l'ordonnance liée.

Un débat s'engage.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 -Période de questions des citoyens

LA PERIODE DES QUESTIONS DEBUTE A 19H18 ET SE TERMINE A 19H34.

CITOYENS	QUESTIONS REÇUES SEANCE TENANTE PAR LES CITOYENS PRESENTS
Monsieur Mario Lamontagne	Suivi dossier église Sainte-Madeleine depuis 11 mars 2025
Madame Céline Forget	Financement des services
CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
Monsieur Remi Kouz Mobilité sur cote sainte catherine - outremont	1- j'ai envoyé une lettre pour expliquer les enjeux à Mme Potvin et M Desbois 2- question concernant le niveau de la rue sur notre entrée au 86 chemin de la cote sainte catherine. Le niveau du trottoir a été abaissé, l'entrée rétrécie
Madame Sylvie Potvin Circulation sur la rue Marie-Stéphanie	Quelle est la marche à suivre pour qu'une rue devienne un sens unique? Il y a trop de circulation sur la rue Marie-Stéphanie. la courbe est trop prononcée. Les autos vont trop vite devant le parc
Monsieur Richard Maurice Dos d"anes sur la rue Querbes proche des ecoles	C'est-tu possible de les faire plus haut ? presentement cela ne ralenti pas presque la majorite des vehicules, a voir par les " traces de grafines " dans l'asphalte La limite de vitesse de 30 km n'est jamais respecter
Madame Christine Gélinas Stationnement sur rue Rockland coté est	Entre la rue Bernard et le Chemin de la Côte Sainte-Catherine, il y a un seul poteau signalant l'interdiction de stationner sur le côté est de la rue Rockland. Il est situé près de la ruelle côté sud. Cette absence d'indication d'interdiction de stationner le jeudi est-elle légale? Quel est la juridiction concernant l'implantation des affiches de stationnement? Une contravention peut-elle être contestée?
Madame Irina Dinu Sécurité parc Beaubien	Quelles mesures prend l'arrondissement pour prévenir les actes d'intimidation et de violence contre nos jeunes sur le terrain de soccer du parc Beaubien? Il y a eu plusieurs incidents ces derniers mois contre nos enfants. Faut-il penser à mettre des caméras, avoir plus de patrouilles qui passent au courant de la journée? Depuis les rénovations ça attire plus de gens et il y a plus d'intimidation. Que fait l'arrondissement?
Monsieur Pierre Gattuso travaux inachevés dns les parcs	Pourquoi l'arrondissement n'a pas encore complétés les travaux de rénovation des chalets dans les parcs Pratt et Lajoie et ce malgré le fait que ces travaux ont été commencés depuis plusieurs années ?
Monsieur Adrien Veneziano Terrains de tennis de terre battue d'Outremont	Plusieurs terrains de terre battue au Québec, qu'ils soient privés ou publics, ont réouvert leurs portes (certains n'ont même pas fermé leurs portes, en instaurant des mesures de prévention dans l'attente du résultats des tests) depuis l'article paru dans La Presse au début du mois d'août. Cela fait plusieurs fois que l'échéancier quant aux résultats des tests effectués sur les terrains à Outremont et la décision qui doit suivre est repoussé. Il serait surprenant que les résultats à Outremont soient différents qu'ailleurs. Dans ce contexte, qu'attend l'arrondissement d'Outremont et la Ville de Montréal pour rouvrir les terrains de terre battue ? L'Arrondissement et la Ville vont-ils exercer leur droit de gestion afin de retourner les employés normalement affectés aux terrains de tennis au travail sur ces derniers et rouvrir rapidement les terrains ?
Madame Anne Létourneau Terrains de tennis	Quand prévoyez-vous rouvrir les tennis ? Comment expliquer que ceux également en poussière de roche de la ville de Mont-Royal aient rouvert après seulement quelques jours, alors qu'ici, rien ne se passe ?

CA25 16 0221

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 août 2025, à 19 h

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19).

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 août 2025, à 19 h.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

CA25 16 0222

Accorder un contrat gré à gré au Service du Matériel Roulant et des Ateliers (SMRA) de la Ville de Montréal pour l'acquisition de mobilier urbain dans le cadre du projet d'aménagement de la place Marcelle-Ferron à l'arrondissement d'Outremont - Autoriser une dépense totale de 48 224 \$, taxes non applicables (contrat : 43 840 \$ + contingences 4 384 \$) - Dépense provenant du Fonds des parcs

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255099002;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ACCORDER un contrat d'un montant de 43 840 \$, taxes non applicables, au Service du Matériel Roulant et des Ateliers (SMRA) de la Ville de Montréal dans le cadre du projet d'aménagement de la place Marcelle-Ferron à l'arrondissement d'Outremont;

D'AUTORISER une dépense de 4 384 \$, taxes non applicables à titre de budget de contingences;

D'AUTORISER une dépense totale de 48 224 \$, taxes non applicables, incluant le budget de contingences;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera financée au Fonds des parcs de l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1255509002

CA25 16 0223

Déposer le rapport des décisions déléguées pour le mois de juillet 2025 DÉPOSER

le rapport des décisions déléguées pour le mois de juillet 2025.

30.01 1250219029

CA25 16 0224

Déposer la liste des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de juillet 2025

DÉPOSER la liste des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de juillet 2025.

30.02 1250219030

CA25 16 0225

Déposer la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de juillet 2025

DÉPOSER la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de juillet 2025.

30.03 1250219031

CA25 16 0226

Déposer la liste des virements de crédits pour le mois de juillet 2025

DÉPOSER la liste des virements de crédits pour le mois de juillet 2025.

30.04 1250219032

CA25 16 0227

Déposer le rapport du Maire sur la situation financière de l'arrondissement d'Outremont au 31 décembre 2024

LE MAIRE LAURENT DESBOIS FAIT LECTURE DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT AU 31 DÉCEMBRE 2024.

DÉBUT : 19 H 36

FIN : 19 H 42

DÉPOSER le rapport du Maire sur la situation financière de l'arrondissement au 31 décembre 2024;

PUBLIER le rapport sur le site internet de la Ville de Montréal et de l'arrondissement d'Outremont.

30.05 1255395002

CA25 16 0228

Déposer la projection des résultats de l'exercice financier 2025 ainsi que l'état des revenus et des dépenses réelles au 30 juin 2025, comparativement à la même période l'an dernier

DÉPOSER la projection des résultats de l'exercice financier 2025 en date du 30 juin 2025 et de l'état des revenus et des dépenses réelles au 30 juin 2025 comparé avec ceux du 30 juin 2024.

30.06 1255395003

CA25 16 0229

Accepter l'offre de service bonifiée en lien avec le Plan de la forêt urbaine du Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) pour les activités d'abattage d'arbres en milieux boisés publics et les travaux de protection des ormes d'Amériques publics, conformément au premier alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4)*

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ACCEPTER l'offre de service bonifiée en lien avec le Plan de la forêt urbaine du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) pour les activités d'abattages d'arbres en milieux boisés publics et les travaux de protection des ormes d'Amériques publics, conformément au premier alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., chapitre C-11.4)*.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.07 1259203012

CA25 16 0230

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) - L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement aux abords de l'école située à l'intersection des avenues Fairmount et Durocher

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion et de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 12 août 2025;

ATTENDU QU'ENTRE le projet de règlement adopté le 12 août 2025 et l'adoption du règlement, aucun changement n'a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255069022;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER, le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171). L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement aux abords de l'école située à l'intersection des avenues Fairmount et Durocher.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1255069022

CA25 16 0231

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) - L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le côté est de l'avenue Durocher au nord de l'avenue Van Horne

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion et de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 12 août 2025;

ATTENDU QU'ENTRE le projet de règlement adopté le 12 août 2025 et l'adoption du règlement, aucun changement n'a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255069024;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER, le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171). L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le côté est de l'avenue Durocher au nord de l'avenue Van Horne.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1255069024

CA25 16 0232

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) - L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le côté est de l'avenue Durocher au sud de l'avenue Lajoie afin de permettre un espace pour personne à mobilité réduite

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion et de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 12 août 2025;

ATTENDU QU'ENTRE le projet de règlement adopté le 12 août 2025 et l'adoption du règlement, aucun changement n'a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255069027;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER, le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*. L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le côté est de l'avenue Durocher au sud de l'avenue Lajoie afin de permettre un espace pour personne à mobilité réduite.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1255069027

CA25 16 0233

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) et le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025) (AO-664) - L'objet du règlement vise à simplifier et clarifier certaines définitions et articles du règlement relativement aux permis de stationnement dans l'arrondissement

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion et de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 12 août 2025;

ATTENDU QU'ENTRE le projet de règlement adopté le 12 août 2025 et l'adoption du règlement, aucun changement n'a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255069028;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER, le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) et le Règlement sur les tarifs* (exercice financier 2025) (AO-664). L'objet du règlement vise à simplifier et clarifier certaines définitions et articles du règlement relativement aux permis de stationnement dans l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau,
Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1255069028

CA25 16 0234

Édicter une ordonnance autorisant la fermeture de l'avenue Laurier Ouest, entre l'avenue Hutchison et le Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, des avenues Durocher et Querbes, entre les avenues Fairmount et Laurier et de l'avenue Fairmount, entre les avenues Hutchison et Querbes le lundi 15 septembre 2025, de 13 h à 22 h, dans le cadre de l'événement « Triptyque Cycle Régis »

ATTENDU QUE les conditions et les modalités régissant la tenue de l'événement autorisé par le conseil de l'arrondissement pour la programmation des événements publics à venir sur le territoire de l'arrondissement sont indiquées dans le document juridique joint au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1256737012;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ÉDICTER une ordonnance pour l'événement suivant et ce, conformément aux conditions et modalités inscrites au dossier décisionnel;

- Événement « **Triptyque Cycle Régis** » organisé par la Fédération québécoise de sports cyclistes par l'entremise de Charles Huot.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau,
Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.05 1256737012

CA25 16 0235

Édicter, dans le cadre de l'événement « La Grande fête du 150^e », une ordonnance autorisant la fermeture de l'avenue Laurier Ouest, entre les avenues De l'Épée et Durocher, de l'avenue De l'Épée, entre la ruelle au sud de Laurier Ouest et le 30 avenue De l'Épée ainsi que de l'avenue Querbes, entre les ruelles au nord et au sud de Laurier Ouest, du 11 au 15 septembre 2025 et autoriser, aux mêmes dates, l'occupation temporaire de la Place Kate-McGarrigle

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1256737013;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ÉDICTER, dans le cadre de l'événement « **La Grande fête du 150^e** », une ordonnance autorisant la fermeture de l'avenue Laurier Ouest, entre les avenues De l'Épée et Durocher, de l'avenue De l'Épée, entre la ruelle au sud de Laurier Ouest et le 30 avenue De l'Épée ainsi que de l'avenue Querbes, entre les ruelles au nord et au sud de Laurier Ouest, du 11 au 15 septembre 2025 et autoriser, aux mêmes dates, l'occupation temporaire de la Place Kate-McGarrigle.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.06 1256737013

CA25 16 0236

Adopter, en vertu du Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (AO-530), une résolution visant une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les immeubles situés au 445, avenue Wiseman et au 558, avenue Rockland

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé favorablement, à la séance tenue le 6 août 2025, les demandes d'approbation de PIIA en vertu du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA) numéro AO-530;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255753017;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'APPROUVER, la demande d'approbation de PIIA pour les immeubles situés au :

445, avenue Wiseman

Avec la réserve suivante :

- Sur le mur latéral existant, remplacer les fenêtres proposées par des fenêtres similaires à la fenêtre existante du rez-de-chaussée (guillotine 50/50 avec carrelage dans la partie supérieure).

Avec la suggestion suivante :

- Aménager un jardin de pluie ou un bassin de rétention dans la cour arrière afin de gérer les eaux de ruissellement.

558, avenue Rockland

Avec les réserves suivantes :

- Conserver la couleur pâle de la porte et des fenêtres existantes;
- Installer un carrelage tubulaire (faux plombage) en surface du verre des fenêtres.

Avec les suggestions suivantes :

- Installer une porte et des fenêtres en bois pour conserver la richesse des caractéristiques architecturales des composantes d'origines;
- Restaurer la porte principale en bois existante.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau,
Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1255753017

CA25 16 0237

Déposer le plan d'urgence climatique de l'arrondissement d'Outremont

DÉPOSER le plan d'urgence climatique de l'arrondissement d'Outremont.

60.01 1255285001

Levée de la séance

LEVEE DE LA SEANCE A 19 H 46.

70.01

Laurent Desbois
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement et Cheffe de
division - Soutien administratif

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 30 septembre 2025.